

# **VILLE DE CALONNE-RICOUART**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre le 05 février à 18h30, les membres du Conseil Municipal, répondant à la convocation qui leur avait été adressée le 26 janvier précédent, se sont réunis en la salle des mariages de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Maire.

### **ETAIENT PRESENTS :**

Ludovic IDZIAK, Annie CARINCOTTE, Claudette CREPIEUX, Maxime DUJARDIN, Delphine DELPORTE, Michaële DEPIN, Joël KMIECZAK, Aurélie TIRS, Yves BOUTTIER, Jonathan RICART, Nathalie DUCHATEAU, Patrick SYCZ, Maurice COFFIN, Jean Luc LAMBERT, Jean-Paul GARNAULT, Anne Lise RIOT, Sébastien KARAS, Thérèse DELASSUS.

### **EXCUSES :**

Didier AROLD ayant donné procuration à Ludovic IDZIAK  
Didier FOURMEAUX ayant donné procuration à Anne Lise RIOT  
Isabelle KASTELIK ayant donné procuration à Annie CARINCOTTE  
Stéphane BOUTTIER ayant donné procuration à Jean Paul GARNAULT  
Cédric MATHOREL ayant donné procuration à Maxime DUJARDIN  
Marie Ange LERNOUX ayant donné procuration à Aurélie TIRS  
Isabelle POTIER ayant donné procuration à Mickaele DEPIN  
Aude Line MATURSKI ayant donné procuration à Jean Luc LAMBERT  
Catherine JEANSON ayant donné procuration à Nathalie DUCHATEAU  
Jacqueline DANTAN n'ayant pas donné procuration

### **ABSENTS :**

Sarah VASSEUR

**Delphine DELPORTE a été élu Secrétaire de Séance.**

Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations de la séance du 05 février 2024 a été affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune le 09 février suivant conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pour extrait conforme  
LE MAIRE,**

**N° 249 - TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS COMMUNAUX PERMANENTS ET NON PERMANENTS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLETS PAR POLE AU 06/02/2024**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Maire, expose à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les effectifs des emplois communaux à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu la délibération n°237 du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2023,

Vu l'avis favorable des représentants au Comité Social Territorial en date du 02 février 2024 pour la mise à jour du tableau des effectifs,

Sur le rapport de M. le Maire,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit à compter du 06 février 2024 :

**PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE**

1) Pôle Administratif

<u>Emploi Fonctionnel</u>	<u>Grades</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Effectif Budgétaire</u>	<u>Pourvu</u>	<u>Dont T.N.C.</u>
-Directeur Général des Services	Directeur Général des Services communes de 2000 à 10000 habitants	A	1	1	0
<u>Emploi</u>	<u>Grades</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Effectif Budgétaire</u>	<u>Pourvu</u>	<u>Dont T.N.C.</u>
-	Attaché	A	1	0	0
-	Rédacteur	B	1	0	0
-Agent Pôle Accueil Population -Agent Pôle Accueil Élections -Responsable Service « Ressources » (RH et Finances)	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	4	3	0
-Gestionnaire RH -Agent Pôle Accueil État-Civil	Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	2	0
-Gestionnaire comptable	Adjoint Administratif	C	2	2	0
		TOTAUX	11	8	0

## 2) Pôle Technique

<u>Emploi</u>	<u>Grades</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Effectif Budgétaire</u>	<u>Pourvu</u>	<u>Dont T.N.C.</u>
-Coordinatrice administrative et entretien de bâtiments	Adjoint d'animation Principal 2ème classe	C	1	1	0
-Responsable équipe régie	Adjoint Technique	C	1	1	0
-Référént festivités/matériel	Adjoint technique, Adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe, Agent de Maîtrise, Agent de Maîtrise principal	C	1	0	0
-Agent Accueil Service Urbanisme	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	0
-Référént Interventions Extérieures	Agent de Maîtrise Principal	C	1	1	0
-Agent de Prévention	Agent de Maîtrise	C	1	1	0
-Agent polyvalent Services Techniques -Chef d'Équipe -Agent d'entretien	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	9	7	0
-Agent polyvalent Services Techniques -Agent d'entretien	Adjoint Technique	C	22	19	2
		TOTAUX	38	32	2

## 3) Pôle Citoyenneté/Solidarité

<u>Emploi</u>	<u>Grades</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Effectif Budgétaire</u>	<u>Pourvu</u>	<u>Dont T.N.C.</u>
-Responsable Pôle Citoyenneté/Solidarité	Animateur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	0
-Coordonnateur du Programme de Réussite Éducative	Assistant Socio-éducatif	A	1	1	0
-Chargé du développement touristique et économique du Parc Calonnix -Responsable des affaires scolaires et périscolaires	Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	2	0
-Responsable Enfance/Culture	Animateur	B	1	1	0
-ATSEM	Agent spécialisé des écoles maternelles Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	4	4	1
-ATSEM	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	1

-ATSEM	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0
-ATSEM -Aide cuisine restauration scolaire	Adjoint Technique	C	6	6	4
-Agent Garderie/ALSH	Adjoint d'Animation Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0
-Animateur Activités Sportives	Adjoint d'Animation	C	1	1	0
-Agent Accueil Pôle Citoyenneté/Solidarité	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	0
-Responsable CCAS/Service Logement	Adjoint Administratif	C	1	1	0
-Professeur de Musique	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	1
-Professeur de Musique	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	1	1
-Professeur de Musique	Assistant d'Enseignement Artistique	B	1	1	1
		TOTAUX	24	24	9

#### 4) Missions Transversales

<u>Emploi</u>	<u>Grades</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Effectif Budgétaire</u>	<u>Pourvu</u>	<u>Dont T.N.C.</u>
-Référént Administratif/Juridique	Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	0
-Assistant du DGS et du Maire	Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0
-Chargé de communication	Adjoint Administratif	C	2	1	0
-Garde Champêtre	Garde Champêtre Chef Principal	C	1	1	0
-Garde Champêtre	Garde Champêtre Chef	C	1	1	0
		TOTAUX	6	5	0

#### **PERSONNEL NON TITULAIRE/ACTIVITÉ ACCESSOIRE**

<u>Emploi</u>	<u>Grades</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Effectif Budgétaire</u>	<u>Pourvu</u>	<u>Dont T.N.C.</u>
-Directeur du Conservatoire	/	/	1	1	1
-Professeur de Musique	Professeur d'Enseignement Artistique Hors classe	A	1	1	1
-Professeur de Musique	Assistant d'Ens Artistique Ppal de 2 <sup>ème</sup> cl	B	5	5	5
	Assistant d'Ens Artistique Ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	1

		TOTAUX	8	8	8
--	--	--------	---	---	---

**PERSONNEL NON PERMANENT**

<u>Emploi</u>	<u>Grades</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Effectif Budgétaire</u>	<u>Pourvu</u>	<u>Dont T.N.C.</u>
-Animateur Social et Socioculturel	/	/	1	1	0
-Agent d'entretien pour maintien dans l'emploi d'un titulaire (10h)	Adjoint Technique	C	1	1	1
-Contrat Unique d'Insertion – Parcours Emploi Compétences	/	/	10	6	0
<u>Contrat d'Apprentissage :</u>	/	/	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
-Espaces Verts			1	0	0
-ATSEM			2	2	0
-Service Civique	/	/	5	5	5
<u>Contrat de Projet :</u>			<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
- Agent de Bibliothèque	Adjoint d'Animation	C	1	1	0
- Directeur de Centre Social	Rédacteur	B	1	1	0
- Référent Familles	Adjoint d'Animation	C	1	1	0
- Référent Démocratie Participative et Vie Associative	Adjoint d'Animation ppal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0
- Agent d'accueil Centre Social	Adjoint Administratif	C	1	1	0
- Conseiller numérique	Adjoint d'Animation	C	1	1	0
- Animateur Social et Socio Culturel – Référent Santé Séniors	Adjoint d'Animation Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	0
		TOTAUX	27	22	6

Pour extrait conforme,  
Le Maire

publié sur le site le 21 février 2024